

DOCUMENT UNIQUE

Évaluation des risques professionnels



Réseau assistants / conseillers de prévention / DRH – Juin 2017

Objectifs du réseau



Le document unique : outil de préventeur ou outil de la prévention ?

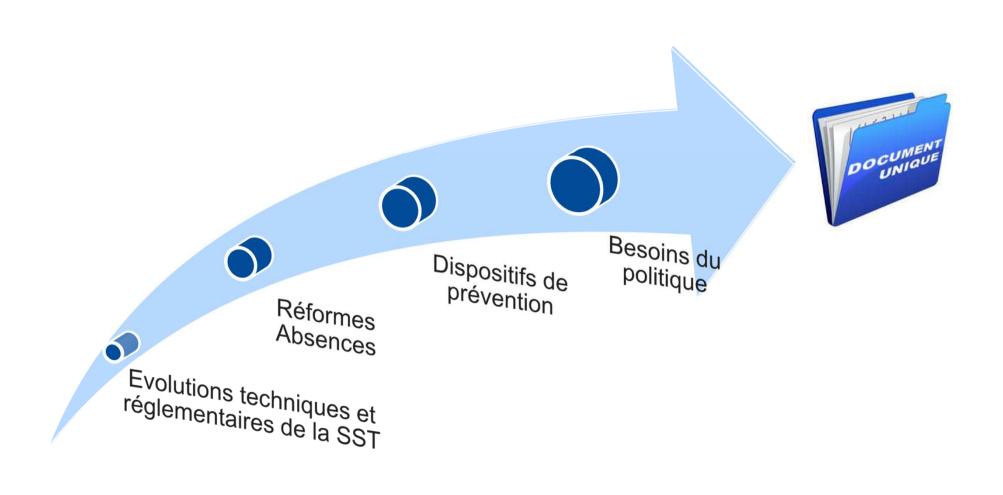
Les écueils, les points de blocage et les leviers

Du DU à l'instauration d'une culture de la prévention : le rôle clé de chaque acteur.

Éléments de contexte

Introduction

Introduction



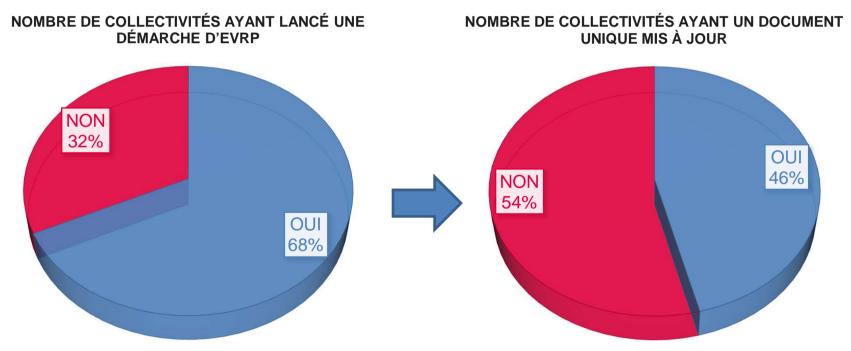
Constat dans nos collectivités

Le document unique où en est-on?

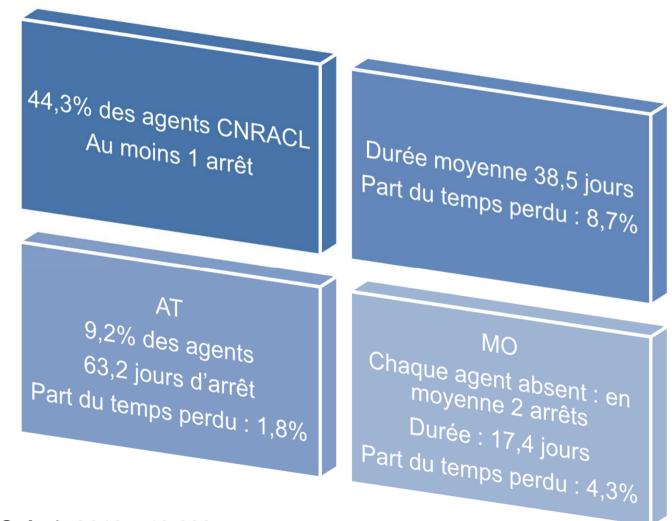
Constat dans nos collectivités



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Constat dans nos collectivités - Absentéisme



source Sofaxis 2016 – 13 000 agents

Écueils et points de blocage Les arguments

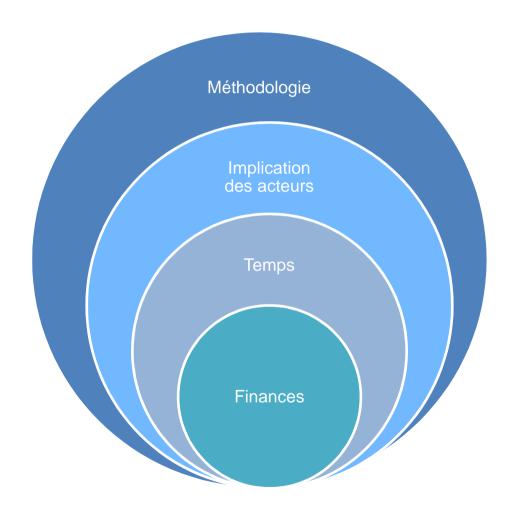
Un questionnement essentiel

Un questionnement essentiel

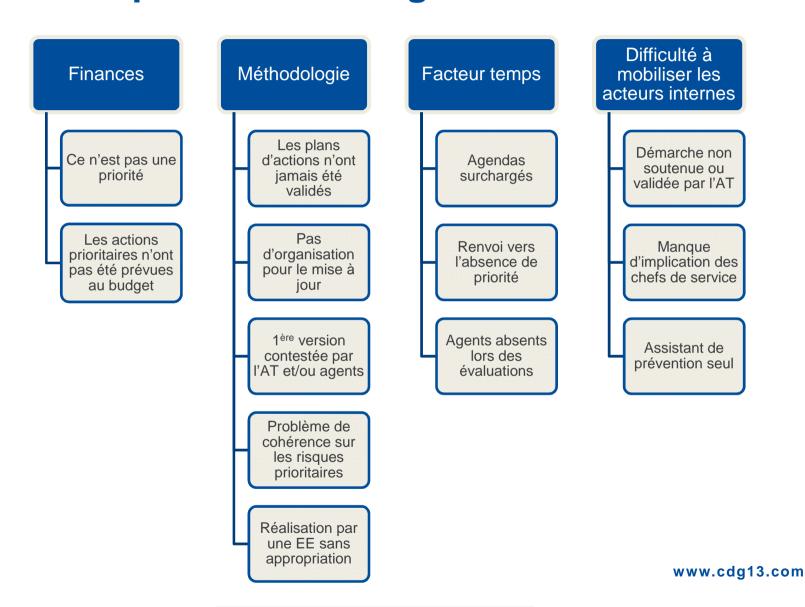
Quels sont les freins dans la démarche d'évaluation des risques pour votre collectivité (mise en place/ suivi/poursuite)?



Un questionnement essentiel



Écueils et points de blocage

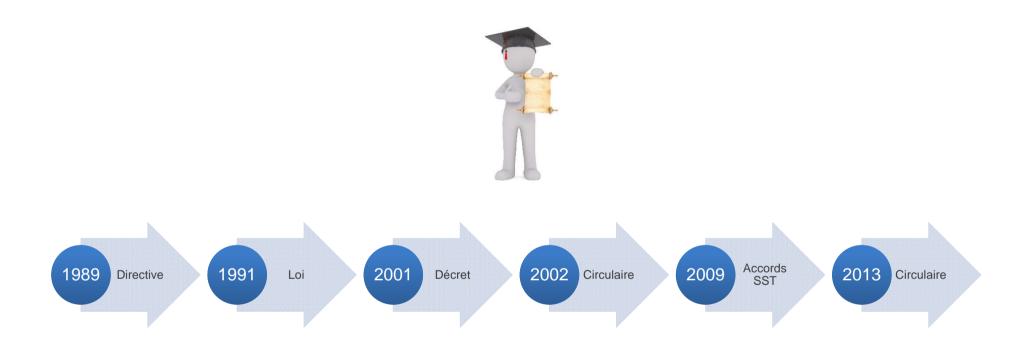


Le document unique

Un questionnement essentiel

Les pistes de réflexion

Les arguments



Les arguments

obligation de résultat
 Chaque agent peut être
 responsable pénalement



= ressources pour le bon fonctionnement du service public







= investissement sur l'avenir



Finances

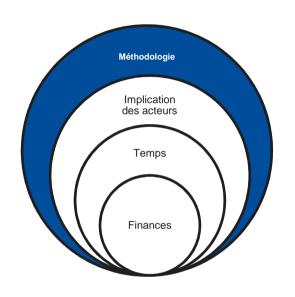


Equipes

= dialogue socialMotivation Bien-êtreQualité Image

Méthodologie Implication des acteurs Facteur temps Finances

Les pistes de réflexion



☐ La démarche a-t-elle été validée en comité de pilotage?

Méthodologie – mode projet

- Cadrer et construire la méthodologie
- Réunir le comité de pilotage (pour valider la démarche)
- Informer l'ensemble des agents (note de service et présentation de la démarche aux chefs de services)

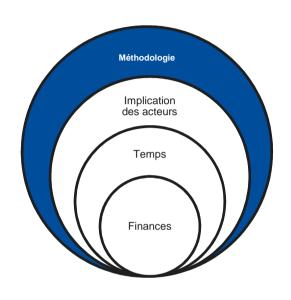
Etape 1 : Préparer

- Recueillir les données sur le terrain à partir de l'outil sélectionné
- Rédiger le document unique
- Proposer un plan d'actions de prévention

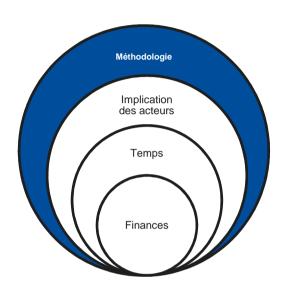
Etape 2 : Evaluer

- Relire, corriger (méthodologie à définir) et valider
- Planifier
- Réunir le comité de pilotage
- Construire et valider la méthodologie de mise à jour du DU

Etape 3 : Suivre



- La démarche a-t-elle été validée en comité de pilotage ?
- Quelle est la place de chaque acteur dans la démarche?

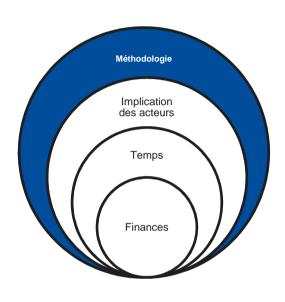


D.U version initiale

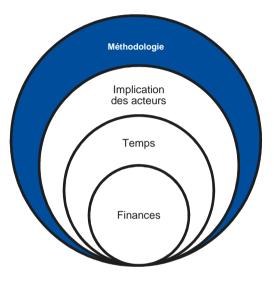
- L'Autorité Territoriale impulse
- Le préventeur pilote
- Les agents participent et proposent
- Les chefs de service participent, valident et contribuent à la mise en œuvre

Mise à jour

- L'Autorité fixe le cadre, les objectifs et soutient les actions
- Les chefs de service s'approprient la démarche et pilotent dans leur service
- Les assistants/ animateurs mènent les réévaluations
- Le préventeur apporte un soutien technique et pilote la démarche à l'échelle de la collectivité



- ☐ La démarche a-t-elle été validée en comité de pilotage ?
- Quelle est la place de chaque acteur dans la démarche?
- Avez-vous défini une stratégie de mise à jour ?
 - Définition des acteurs et des rôles
 - Planification/Communication réalisée ?
 - ☐ Limité au suivi du plan d'actions ?
 - ☐ Utilisation d'un <u>outil de suivi</u>?





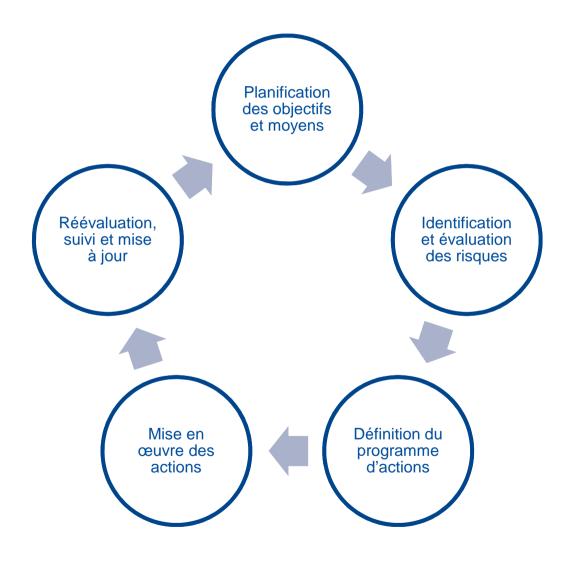
Répondre aux obligations réglementaires



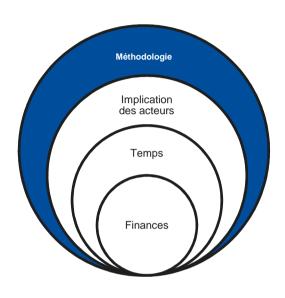
Réévaluer les risques existants
Rechercher de nouvelles actions de prévention
Identifier et évaluer d'éventuels nouveaux risques



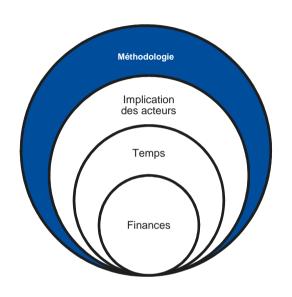
« Aller plus loin » pour les unités de travail évaluées de façon incomplète







- ☐ La démarche a-t-elle été validée en comité de pilotage ?
- Quelle est la place de chaque acteur dans la démarche?
- Avez-vous défini une stratégie de mise à jour ?
- Quelle place a été laissée au travail réel ?
 - Retour fait aux agents ?
 - Analyse de l'activité ? (crédit aux yeux des agents, utilité pour la définition du plan d'action....)
 - □ Prendre en compte cette nécessité dans le cadre des mises à jour en interne au service, au plus près des réalités du terrain



□ Comment est rédigé le <u>plan d'actions</u> ?

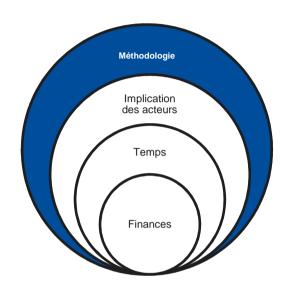
Rappel: à chaque action on attend

Une réponse de l'institution

D'où l'importance de la formulation

- Un verbe
- ☐ Un responsable de la mise en œuvre de l'action
- ☐ Un délai : date de mise en œuvre et date butoir
- Un suivi







RPS = risque « comme les autres »

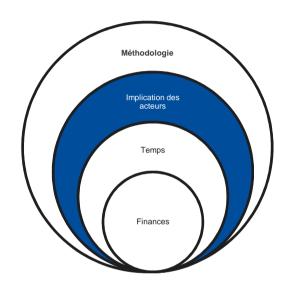
Circulaire du 25 juillet 2014

Méthode utilisée :

- ☐ Sofaxis : cotation spécifique
- ☐ Méthode INRS : code couleur/smiley
- Annexe au DU



Implication des acteurs



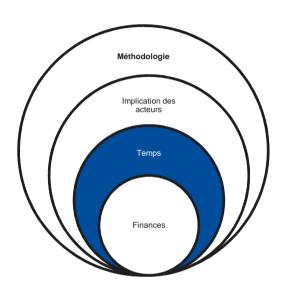
- □ Chaque acteur connaît-il son rôle ?
 - Qui rédige le plan d'actions ?
 - Qui le valide ?
 - Qui le met en œuvre ?
 - Qui est positionné en support si besoin ?
- ☐ Communication régulière auprès de l'encadrement ?
 - Formation/information/réunions/malette du manager



- Support et non décideur (responsabilisation des chefs de service)
- Quelle est la place laissée au CT/CHSCT dans cette démarche ?



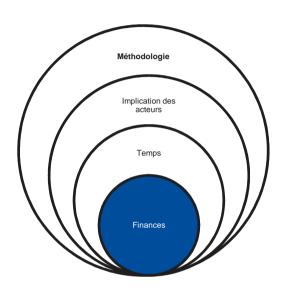
Facteur temps



- ☐ Le plan de communication a-t-il été présenté et validé en comité de pilotage ?
- Un retro-planning est-il formalisé ?
- L'information sur la démarche a-t-elle été faite dans les délais auprès des agents, pour chaque mise à jour ?
- Les chefs de service sont-ils conscients du temps nécessaire aux assistants/conseillers prévention et aux agents dans cette démarche ?



Finances



- Les plans d'actions ont-ils été validés ?
 - Par les chefs de services concernés
 - □ Par le comité de pilotage (AT…)
- ☐ Une ligne budgétaire « prévention-sécurité » estelle disponible dans chaque service?
- Les acteurs sont-ils sensibilisés aux enjeux de la prévention ?
 - Coût de l'absentéisme dans la collectivité ?
 - Prévention rentable à moyen et long terme
 - Qualité du service public / QVT

Comment passer d'un outil réglementaire de préventeur à un outil stratégique au service de la prévention ?



Synthèse



Une stratégie à développer

- Méthode réfléchie et adaptée
- Accompagnement des chefs de service
 - Intégration dans le management au quotidien



L'implication des acteurs

- Autorité territoriale
- Chefs de service
 - Préventeur
- Réseau d'animateurs/agents relais
 - CHSCT



Prendre en compte le travail réel

- Former les acteurs sur une analyse des risques pertinente
- A développer dans le cadre des mises à jour

Les piliers d'une démarche qui avance







Un référent capable de piloter le projet



Une démarche participative avec l'implication de l'encadrement et des agents



La définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions de prévention

